



**Commission de Suivi de Site
de l'Installation de Stockage
de Déchets Non Dangereux de Gizay**

**Compte-rendu de la réunion
du mardi 18 juin 2024**

La Commission de Suivi de Site de l'ISDND de Gizay s'est réunie salle du conseil municipal à la mairie de Gizay le mardi 18 juin 2024 à 9h30 sous la présidence de M. Stéphane ARCOBELLI, Directeur de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial à la Préfecture de la Vienne.

Participaient à cette réunion :

- M. Jean-Yves GRASSIEN, Maire de Gizay
- M. Jean-Pierre BOULOU, Adjoint au maire de Gizay
- M. Michel STANISLAS, Comité de défense des habitants de Gizay
- M. Sébastien DUVAULT, Directeur de l'ISDND de Gizay, Veolia Soval Nord
- M. Jérémie DOUBLET, Direction Régionale, Veolia Soval Nord
- M. Cédric MONTOUX, membre du Comité Social Économique, Veolia Soval Nord
- M. Matthieu SAUVAIRE, UBD DREAL 16/86
- M. Frédéric PEUCH, UBD DREAL 16/86
- M. Guy DE LA MARTINIERE, Comité de défense des habitants de Gizay
- M. Gilbert BEAUJANEAU, Président de la CdC des Vallées du Clain
- Mme Ingrid MEMETEAU, Chef du Bureau de l'environnement – Préfecture
- Mme Mélanie AUTHÉ, Bureau de l'environnement – Préfecture

M. ARCOBELLI remercie l'ensemble des participants de leur présence et donne la parole à M. DUVAULT pour la présentation du bilan d'activité 2023.

Le diaporama de cette présentation est joint au présent compte-rendu.

M. STANISLAS souhaite savoir d'où proviennent les boues.

M. DUVAULT répond qu'elles proviennent de la station d'épuration de Poitiers.

M. STANISLAS demande comment sont réalisées les analyses sur la torchère.

M. DUVAULT répond que la torchère est mise en route spécifiquement pour ces analyses et qu'au cours des 4 heures de fonctionnement il est réalisé 3 analyses.

M. DE LA MARTINIERE demande ce qu'il en est des plaintes en 2024.

M. DUVAULT indique qu'elles ont été plus nombreuses de février à mai 2024 et que depuis juin elles sont moins nombreuses. Une réunion de restitution doit avoir lieu avec les habitants.

M. SAUVAIRE, après la présentation sur la partie concernant la DREAL, demande que soit rajouté dans le bilan 2024, le rapport d'analyse sur le Miesson et le suivi annuel de l'écologue. Il demande également que les plans insérés soient plus lisibles. Il souhaiterait que l'analyse sur les signalements d'odeurs et les actions mises en place depuis plusieurs années soient davantage développées.

M. STANISLAS souhaite que les échecs et les réussites des actions mises en place pour les odeurs soient également mentionnées.

M. DE LA MARTINIERE s'étonne des variations sur les signalements d'odeurs.

M. GRASSIEN demande si le doublement de la capacité de traitement des eaux a un lien avec les odeurs.

M. DE LA MARTINIERE quitte la commission à 10h15.

M. DUVAULT répond que la part de déchets industriels est plus importante. Pour brûler les gaz non valorisables, il a fallu mettre en place une micro torchère.

M. SAUVAIRE note qu'il y a un problème avec le H₂S au niveau de Véolia France, et demande si la torchère est la meilleure technique.

M. DOUBLET répond qu'ils sont les premiers à mettre en place cette technique sur le site de Gizay. Il y a également une recherche de solutions sur des charbons imprégnés qui sont testés sur d'autres sites pilotes afin de voir l'efficacité.

M. DUVAULT ajoute qu'il y a une demande pour avoir une solution afin de diminuer directement le H₂S au niveau des déchets dans le casier. Il ajoute qu'il n'y a pas d'impact sanitaire du H₂S sur les riverains du site.

M. GRASSIEN déplore que ces gaz soient brûlés dans la torchère, sans être valorisés.

M. STANISLAS demande que soient expliqués les écarts concernant les lixiviats.

M. DUVAULT explique qu'une partie est externalisée à la station d'épuration de Poitiers et que la pluviométrie joue également un rôle.

M. SAUVAIRE ajoute que le référentiel Miesson n'est pas cohérent, mais est suivi.

M. STANISLAS constate qu'il y a une augmentation du H₂S dans le biogaz mais en même temps, il n'y a pas d'eau dedans malgré les fortes pluies sur la période. Il demande s'il y a un filtrage de l'eau.

M. DUVAULT répond qu'il n'y a pas de filtrage de l'eau, car les prélèvements sont effectués dans les condensats qui sont secs (gaz chaud).

M. STANISLAS demande si c'est Dalkia qui fait les analyses en sortie de turbine.

M. DUVAULT répond que Dalkia fait tous les jours ses propres analyses mais un cabinet extérieur vient également faire des analyses.

M. STANISLAS constate qu'il y a eu plus de départs de feu et s'interroge sur leur origine.

M. DUVAULT indique que c'est lié aux déchets qui arrivent, comme des batteries, des fumigènes, etc. Les feux sont éteints sans vérifier ce qui a brûlé.

M. STANISLAS rappelle qu'il n'y a pas d'extension du site prévue et que la fin d'exploitation est prévue le 28 février 2027. Il resterait environ 180 000 tonnes de déchets à stocker et souhaite savoir s'il reste de la place.

M. DUVAULT répond que le dernier casier est en construction et que tous les ans, les tonnages diminuent.

M. DOUBLET ajoute que le site a été dimensionné par rapport aux volumes prévisionnels.

M. STANISLAS soulève que pour les signalements des odeurs, une comparaison pourrait être faite avec la pluviométrie et la fermeture des casiers. En 2022, il y a eu beaucoup de signalements au moment de la fermeture de C2. En 2023, il y a eu de nombreux signalements lors de la fermeture de D2A et d'une forte pluviométrie. Il déplore par ailleurs le manque à gagner de la commune concernant l'indemnisation par Véolia.

M. GRASSIEN indique que ce n'est pas l'objet de la réunion mais qu'il y a un souhait de discuter de ce point avec M.DOUBLET et Véolia.

M. DOUBLET rappelle que les redevances aux communes sont prévues par un décret.

M. STANISLAS indique que les habitants de Gizay, souhaiteraient avoir une restitution sur l'analyse des odeurs réalisée au mois de mai.

M. DOUBLET souhaite organiser une restitution rapide. Il propose de faire une nouvelle campagne de mesures avec la micro-torchère. Avec accord, il serait possible de la faire sur le mois de juillet.

M. STANISLAS demande la fiche technique des capteurs utilisés pour les campagnes de mesures.

M.BEAUJANEAU constate une diminution des déchets « ordures ménagères » alors que la population augmente.

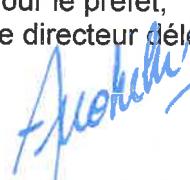
M. DUVAULT explique que les déchets « ordures ménagères » diminuent plus vite que les déchets industriels.

M. ARCOBELLi ajoute que cela explique la réflexion et l'investissement pour mieux traiter le H₂S d'ici la fermeture du site.

M.SAUVAIRE informe qu'il y aura une réunion publique sur les campagnes de mesures. Par conséquent, il serait bien de faire un bilan spécifique reprenant toutes les actions mises en place ainsi que les réussites.

Les membres de la CSS n'ayant pas d'autres observations, la séance est levée à 11h06.
Une visite du site est ensuite réalisée par les membres de la CSS.

Pour le préfet,
Le directeur délégué,


Stéphane ARCOBELLi